

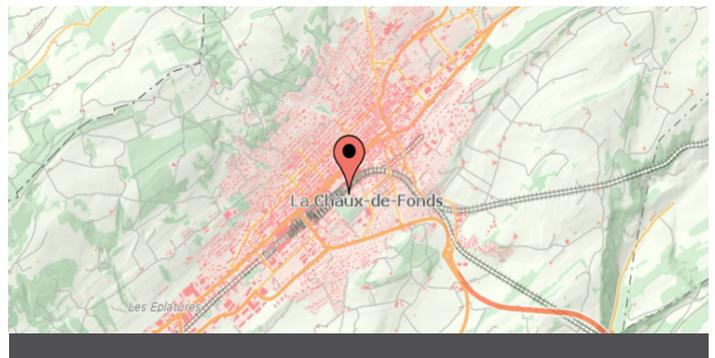
# Vision La Chaux-de-Fonds 2030

## PRESENTATION

Depuis 2011, la Chaux-de-Fonds élabore une feuille de route pour tracer l'avenir de la ville à l'horizon 2030. Le Conseil communal a décidé de se doter d'un nouvel outil stratégique qui formule les objectifs souhaités à long terme par les habitants. Ces lignes directrices doivent apporter un cadre large et consensuel à toutes les planifications futures dans les domaines de la mobilité, de l'aménagement du territoire, de l'économie, de la culture et des infrastructures. Les autorités souhaitent ainsi être en phase avec la population. Elles proposent un ensemble d'outils participatifs pour recueillir les souhaits et les préoccupations des citoyens de la Chaux-de-Fonds. A l'issue de cette vaste démarche, trois plans directeurs verront le jour: le projet de territoire, le plan directeur des mobilités et le plan directeur des énergies.



En 2011, le Conseil communal a décidé d'élaborer des Lignes directrices sectorielles (aménagement, énergie, mobilité, culture, infrastructures...) dans une démarche participative. © urbanisme - Chaux-de-Fonds



## ORIGINE

Ce projet doit permettre de dresser une vision globale afin d'élaborer les stratégies territoriales d'avenir de La Chaux-de-Fonds. Une première étape a eu lieu en juillet 2011 avec la participation d'étudiants en urbanisme de quatre écoles de renommée internationale : EPFL, École de la Chambre d'architecture de Bruxelles, École de paysage et d'environnement de Montréal et École spéciale d'architecture de Paris. Cette phase s'est poursuivie par une année de réflexion et de recherches statistiques entre les pouvoirs exécutifs et législatifs de la Ville. Une phase de terrain a eu lieu fin octobre 2012 et a permis de récolter l'avis d'environ 350 Chaux-de-Fonniers. Cette phase a été suivie de cinq ateliers successifs traitant de plusieurs thèmes (qualité de vie, économie, santé, culture, mobilité, éducation, etc.). Cette première phase s'est achevée le 25 novembre 2014 par l'acceptation du Conseil général de la version définitive des Lignes directrices. La seconde phase consiste en l'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies). Une démarche participative, qui s'appuyait sur des travaux d'étudiants en géographie de l'université de Lausanne, a permis l'élaboration d'un diagnostic et d'objectifs partagés avec la population et les jeunes. Ce sont en effet 16 classes de l'école obligatoire qui ont pu exprimer leur vision sur la ville de La Chaux-de-Fonds en 2030. Les résultats ont été validés par le Conseil communal et la commission du Conseil général à fin 2015. La phase suivante, à savoir l'élaboration du concept avec les mesures, va continuer en 2016-2017.



## CARACTERISTIQUES

<b>Etat d'avancement :</b>	réalisation
<b>Début de la planification :</b>	05.2011
<b>Maîtres de l'ouvrage :</b>	La Chaux-de-Fonds

# Focus

## VISION A LONG TERME DEMARCHE PARTICIPATIVE



Une semaine d'atelier réunissant des étudiants de quatre écoles de renommée internationale a produit 6 visions de la ville ensuite présentées à la population chauxfonnière. © studio d'urbanisme des 4 écoles

## VISION A LONG TERME

Avec l'élaboration de lignes directrices pour ces quinze prochaines années, le Conseil communal souhaite que l'ensemble de la population s'entende sur une vision à long terme et sur les actions prioritaires à engager pour la réaliser.

Les autorités ont le devoir de dépasser la gestion attentive et respectueuse du présent pour se projeter dans l'avenir. L'horizon doit être à la fois proche, pour que l'exercice puisse se traduire par des actions concrètes. Il doit aussi être lointain afin de tendre vers un objectif idéal. Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds a choisi 2030 comme perspective.

Il a conscience que la ville se façonnera d'elle-même, travaillée par des forces sur lesquelles la politique n'a pas de prise. Il entend cependant contribuer à la qualité de vie, à la prospérité et au rayonnement de la cité avec l'ensemble des institutions, de l'administration et des citoyens.



Les étudiants ont proposés de réinventer la ville au travers de sa topographie et des échanges entre les propriétés. © studio d'urbanisme des 4 écoles



La création d'espaces d'échange et de divertissement dans la ville permettrait à la population de savourer la ville plutôt que de la traverser. © studio d'urbanisme des 4 écoles

## DEMARCHE PARTICIPATIVE

Comment faire appel à l'imaginaire des citoyens ? Comment connaître leurs souhaits et leurs besoins ? Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds a voulu susciter un vrai débat citoyen et connaître les opinions de chacun, sans le filtre des canaux politiques et institutionnels habituels. L'ensemble du processus se fait par le biais d'un processus participatif qui a pris différentes formes. Des étudiants, recrutés en master de sciences humaines à l'Université de Neuchâtel, ont réalisé 350 interviews en 15 jours en automne 2012. En novembre 2012, une plateforme internet a également été mise sur pied et continuera de fonctionner jusqu'à la fin du projet. Enfin, cinq ateliers thématiques ont été organisés dans des lieux différents de la ville en décembre 2012.



Lors de l'atelier de juillet 2011, les étudiants ont proposé de créer des lieux d'échange en tirant parti des éléments perturbant la trame initiale de Junod. © studio d'urbanisme des 4 écoles

En automne 2015, la population et des classes de l'école obligatoire (14 à 16 ans) ont pu exprimer leur vision de La Chaux-de-Fonds 2030 en s'appuyant sur des travaux d'étudiants en géographie de l'université de Lausanne et en dessinant la ville sur une maquette géante. ▲